



**Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference**

IX

TOP / POJ / ODG / TDR

13

FR

OL: FR

ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA

3

3^{ème} mandat du Groupe de travail « Transports » pour la IX^{ème} Conférence alpine d'Alpbach

La IX^{ème} Conférence alpine prend note de l'avancement de l'activité du Groupe de travail « Transports » pour mettre en œuvre le mandat défini par la VIII^{ème} Conférence alpine. Elle demande aux experts de rester activement associés à la rédaction finale du Rapport sur l'état des Alpes, et de poursuivre leurs travaux selon les orientations suivantes:

- Coûts et tarification des transports dans les Alpes :
 - o Achever pour juin 2007 le travail sur la prise en compte des coûts internes et externes, qui sera transmis pour information aux services compétents de la Commission européenne et des Etats,
 - o poursuivre les travaux sur la structure des coûts des transports dans les Alpes
 - o dans ce cadre, relater comment la directive « Eurovignette » se met en œuvre dans l'espace alpin

- Optimisation des corridors ferroviaires existants :

sur la base du travail accompli, il sera présenté un bilan actualisé des mesures conduites sur les grands corridors ferroviaires prioritaires d'ici la prochaine Conférence alpine.

- Impact des transports sur la qualité de l'air dans l'espace alpin :

le Groupe de travail définira une organisation du travail et un calendrier sur ce sujet, dans sa composante transports uniquement, pour recenser les différentes campagnes de mesures ou études existantes, spécialement menées le long des axes transalpins.

A ce stade de l'expérience du Groupe, il lui est enfin demandé de consacrer une part significative de son travail aux thèmes de la mobilité alpine durable (particulièrement urbaine et touristique), en s'appuyant sur les recommandations issues de la conférence de Vienne, sur les données rassemblées pour le RSA, sur les conclusions du séminaire SWOM et des projets INTERREG, en vue de présenter de premiers résultats concrets à la prochaine Conférence alpine:

- o recueillir en vue de leur diffusion dans les pays alpins les bonnes pratiques en matière de mobilité durable (liaisons entre agglomérations alpines et accès

aux grands sites touristiques alpins par des modes plus respectueux de l'environnement)

- étudier l'offre de service en transports collectifs longue distance pour accéder à l'espace alpin (en particulier aux sites touristiques et aux agglomérations), et sa connexion avec tous les modes d'accès local respectueux de l'environnement, afin d'analyser les éventuels points faibles des services et des infrastructures (lignes transfrontalières, raccordement aux réseaux régionaux,...)
- travailler sur la base des futurs programmes de coopération européens pour aider les porteurs de projets à développer des actions concrètes et concertées (exemple : centrale de mobilité, organisation des correspondances,...)
- prendre une part active aux actions que pourrait développer sur ces sujets la présidence française, dans le cadre notamment du thème « tourisme durable dans les Alpes ».

Les actions en matière de données et d'indicateurs transports se poursuivront dans le cadre du SOIA, avec l'appui du Groupe de travail.